

HOSPITAL

Assurances complémentaires d'hospitalisation

ECO, ALBERGO (DUO / SOLO), FLEX, PLUS, COMFORT:

une offre pour chaque type de confort

Cures thermales et de convalescence, aide ménagère et soins à domicile, KidsCare (service de garde d'enfants)

Modèles d'assurance modulaires en division privée ou demi-privée



HOSPITAL

L'éventualité d'un séjour à l'hôpital n'est jamais plaisante. Il est donc judicieux d'anticiper la manière dont on souhaite être soigné en cas d'accident ou de maladie. Souhaitez-vous choisir librement votre médecin ou seulement l'hôpital? Quel niveau de confort préférez-vous? Une de nos assurances complémentaires d'hospitalisation correspondra certainement à vos besoins personnels.

HOSPITAL ECO

Division commune, avec d'excellentes prestations complémentaires.

Libre choix de l'hôpital dans toute la Suisse. Participations aux cures balnéaires et de convalescence, aide ménagère, etc. Également idéal pour les enfants grâce à la prestation KidsCare (prise en charge des enfants).

HOSPITAL ALBERGO

Un meilleur confort à un tarif avantageux.

Le confort en chambre à un lit (ALBERGO SOLO) ou deux lits (ALBERGO DUO). L'assistance médicale est analogue à celle de la division commune.

HOSPITAL PLUS

Division demi-privée au niveau de confort élevé.

Chambre à deux lits et libre choix du médecin dans toute la Suisse. Prestations à l'étranger, participations substantielles aux cures, aide ménagère, etc., prestations complémentaires hors pair. Est proposée en tant qu'assurance BONUS dès l'âge de 50 ans.

HOSPITAL COMFORT

Division privée au niveau de confort maximal.

Chambre à un lit et libre choix du médecin dans toute la Suisse. Prestations à l'étranger, participations substantielles aux cures, aide ménagère, etc., prestations complémentaires hors pair. Est proposée en tant qu'assurance BONUS dès l'âge de 50 ans.

HOSPITAL FLEX

Pour les personnes se décidant à la dernière minute. Vous décidez une fois à l'hôpital du niveau de confort et de la division.

Décidez au dernier moment du niveau de confort et des prestations. Division commune, demi-privée ou privée? Vous ne choisissez vos prestations qu'au moment de l'hospitalisation. Sur demande, possibilité d'intégrer les cures balnéaires et de convalescence ainsi que l'aide ménagère.

Lukas Steinauer souffre depuis longtemps de douleurs articulaires. Son médecin de famille le fait admettre à l'hôpital pendant deux jours afin d'effectuer des examens. Lukas Steinauer se fait du souci: les tâches de jardinage déjà nombreuses s'accumuleront davantage pendant son absence. D'un autre côté, pendant ce séjour à l'hôpital, les médecins pourraient enfin trouver la cause de ses douleurs. Grâce à HOSPITAL FLEX, il a la possibilité de choisir son médecin et d'opter au dernier moment pour la division privée. De par cette assistance hors pair, ses perspectives de guérison sont encourageantes. Il pourra bientôt s'attaquer aux mauvaises herbes dans son jardin.

Toutes les prestations en un coup d'œil

	Libre choix du médecin						avec quote-part en pour cent****
	Chambre à un lit						
	Chambre à deux lits						à choix
15 jours	Rooming-in (participation aux frais d'une personne accompagnante)		50.- 100.-			50.- 100.-	
30 jours	Cures balnéaires et de convalescence	30.-	30.-	60.-	90.-	100.- *	en option
30 jours	Aide ménagère, soins à domicile	30.-	30.-	60.-	90.-	50.- **	
	KidsCare (heures par année de prise en charge des enfants)	30 h	30 h	60 h	90 h		
60 jours	Traitement stationnaire à l'étranger	500.-	500.-	1000.-	1500.- ***	500.- 1000.-	
			DUO SOLO			Variante 1 Variante 2	
Possibilités d'économie							
	Franchise (jusqu'à 35 %)			✓	✓	✓	
	Variante BONUS à partir de 50 ans (jusqu'à 20 %)	✓	✓	✓	✓	✓	
	Rabais de famille (5-10 %)		✓	✓	✓	✓	
		ECO	ALBERGO	PLUS	COMFORT	FLEX	

* Au max. 21 jours/année

** Uniquement l'aide ménagère

*** Urgence: couverture intégrale pour 60 jours max.

**** Quote-part Variante 1

- Division commune: pas de quote-part

- Division demi-privée: 35 %, max. CHF 3000.-/année

- Division privée: 50 %, max. CHF 9000.-/année

Quote-part Variante 2

- Division commune: pas de quote-part

- Division demi-privée: 20 %, max. CHF 2000.-/année

- Division privée: 35 %, max. CHF 4000.-/année

Nous demeurons à votre disposition

Pour obtenir de plus amples informations sur les assurances complémentaires HOSPITAL ou toute autre assurance, veuillez nous contacter au numéro 0844 80 80 02.

Helsana Assurances SA

Case postale
8081 Zurich
www.helsana.ch